

Comité international de l'ICOM pour les musées et collections du costume

Costume : Lignes de conduite

Ces lignes de conduite ont été approuvées par le Comité le 31 août 1989. Elles seront régulièrement mises à jour

Résumé

1. Formation de la collection. Une politique claire est essentielle. Ne collectionner que les objets qu'on veut garder. S'informer le mieux possible.

2. Catalogage. Cataloguer le maximum de renseignements qu'il est possible dans un temps raisonnable. Ecrire au crayon quand on manipule l'objet. Inscrire la cote définitive sur chaque objet.

3. Préservation. A la réception, conserver en dehors de la collection, vérifier la présence éventuelle de parasites et traiter, enlever la poussière superficielle. Manier l'objet aussi peu que possible. Les objets retenus pour la conservation ne peuvent pas être portés.

4. Stockage. Les conditions atmosphériques ambiantes devront être aussi proches des conditions idéales suivantes :

	Temp-érature	Humidité
Pour les textiles	18°C	50-55%
Pour le cuir	18°C	50%

Eviter les variations atmosphériques.

N'éclairer que quand on travaille sur les objets.

5. Conservation. La prévention vaut mieux que la restauration.

Traiter incorrectement un objet le détruit. La conservation devra être assurée par des spécialistes en collaboration avec le conservateur. Dans le doute, ne rien faire.

6. Exposition et prêt extérieur. Aucun objet ne devrait être exposé de façon permanente.

Il devrait être exposé sous l'éclairage recommandé de 50 lux maximum et dans les conditions de température et d'humidité stipulées au point 4. Il devrait être placé dans un lieu fermé mais ventilé.

Détail

La première règle, c'est de respecter l'intégrité de chaque objet.

1. Formation de la collection

Une politique claire est essentielle. N'accepter que les objets s'insérant dans cette politique. Connaître et accepter la politique des autres institutions.

2. Catalogage

A proximité des objets, n'utiliser qu'un crayon et jamais de stylo.

Enregistrer tous les renseignements fournis et les évaluer. Demander les renseignements suivants :

Nom et adresse du donateur, prêteur ou vendeur;

Lien avec le porteur originel;

Dessinateur/fabricant amateur ou professionnel;

Photos ou autres illustrations qui montrent l'utilisation de l'objet;

Lieu et prix d'acquisition;

Valeur actuelle;

Motivation de la fabrication;

Histoire et circonstances du port de l'objet.

Signer et dater les renseignements enregistrés.

Inscrire sur chaque objet sa cote d'inventaire.

3. Préservation

Dès sa réception, avant d'être intégré à la collection, l'objet devra être examiné pour détecter toutes traces de parasites et de moisissures. Il sera éventuellement traité mécaniquement, soit en le brossant, soit en y passant l'aspirateur sous écran. S'il est fortement contaminé, sur avis du conservateur, il sera désinfecté par fumigation. Ne pas le laver. Des articles à haut risque en fourrure, plumes, cheveux ou laine devront être isolés pendant plusieurs mois avant d'être intégrés. *Portez des gants de toile propres*, n'utilisez ni crème pour les mains ni parfum et ne portez pas de bijoux qui risquent de s'accrocher aux tissus lâches. Les gants protègent aussi bien l'agent que l'objet.

Manipuler le moins possible. Ne pas plier si cela peut être évité, utiliser du papier de soie dé-acidifié pour rembourrer les plis.

Ne transporter que sous des housses de protection sur des plateaux ou des chariots munis de surfaces rembourrées. Les housses de protection devraient être en calicot lavé, non-blanchi ou partiellement blanchi.

Interdiction de manger, boire ou fumer dans tous les locaux renfermant les objets.

Pas de vases de fleurs à proximité des zones de travail.

Catalogage

Installer l'objet sur une table recouverte d'une housse de protection en calicot et enregistrer le plus d'informations possible dans un laps de temps raisonnable. Les données de base devront inclure : cote d'inventaire définitif, agent et date, dimensions, couleurs, forme, matériaux et techniques (tissé, tricoté, brodé, fait à la main ou cousu machine), dessins ou photos montrant les usures, les décorations éventuelles ou des particularités ainsi que des réparations ou traitements de conservation.

Ne jamais porter les objets. Pour les photographier, ils devront être étalés à plat ou disposés sur des mannequins.

Faire un double des renseignements collectés et les conserver séparément.

4. Stockage

Les fenêtres seront occultées. L'éclairage fluorescent devrait être équipé de films ultra-violet. Chaque appareil devrait être muni d'un interrupteur indépendant afin de n'éclairer que les zones de travail nécessaires. Toutes variations des conditions atmosphériques ambiantes sont à éviter au maximum. Les normes actuelles recommandées sont une ambiance plutôt fraîche d'environ 18°C et une humidité relative entre 50 et 55%. Le cuir préfère une humidité plus basse, de 45 à 50%. Il devra être stocké à part ainsi que les articles de fourrure, de plumes et de laine à cause de l'influence nuisible de ceux-ci sur d'autres textiles. Aucun textile d'origine naturelle n'est inerte. Chaque type réagit à son environnement et en subit l'influence de façon particulière.

Le nettoyage des lieux de stockage doit impérativement être fait régulièrement, en passant l'aspirateur dans tous les coins et sous toutes les étagères, afin de prévenir les parasites. L'usage d'anti-parasites chimiques, y compris les anti-mites, a parfois endommagé de façon irréversible des textiles, fibres et colorants. Cet emploi pourrait entraîner la production d'espèces qui lui sont résistantes.

Le stockage à plat, sur une surface rembourrée, est conseillé plutôt que la suspension, bien que cette dernière méthode coûte moins cher et prenne moins de place. La tension des objets devra être réduite au minimum en n'employant que des cintres individuels rembourrés et des bandes de coton blanc afin de soutenir les jupes lourdes. Tout matériau sous tension se déchire et développe plis et déformations. Il faut réserver un espace suffisant à chaque objet afin qu'il puisse "respirer". Meubles et caisses de stockage doivent être surélevés du niveau du sol afin d'éviter tout dégât lors d'inondations.

Seuls les extincteurs au fluor de carbone devraient être installés dans les locaux réservés aux costumes et textiles.

5. Conservation

Toute personne chargée de conservation devrait être au courant des méthodes préventives puisque celles-ci représentent la meilleure forme de conservation. Les textiles historiques ne devraient jamais rester froissés ou leurs plis non soutenus par un rembourrage. Les tables de travail devraient être rembourrées et recouvertes d'une housse de protection lavable.

Toute conservation qui nécessite un travail de couture, un lavage ou un nettoyage à l'aide d'un détergent devrait être effectué par un spécialiste en restauration et ce, en commun accord avec le conservateur.

Si aucun spécialiste n'est disponible, tout nettoyage, outre l'emploi de l'aspirateur, devrait être évité et les réparations réduites au minimum.

Un mauvais traitement peut détruire un objet. *Ne rien faire en cas de doute.*

Tout traitement devra être l'objet d'une note, signée et datée, dans le catalogue.

6. Expositions et prêts extérieurs

Aucun objet ne devrait être exposé de façon permanente. Il faut veiller à ce que les matériaux d'exposition soient fiables et compatibles avec les objets. L'éclairage sera réduit au minimum. Il

n'existe pas de seuil sûr mais un maximum de 50 lux est actuellement recommandé. Aucune source lumineuse ne devrait pénétrer l'exposition en dehors des heures d'ouverture, et ce y compris la lumière du jour. Le recours à cette dernière est soumise à l'usage de filtres ultra-violet. L'éclairage devra être installé en-dehors des vitrines. Un éclairage flatteur est préférable à une conservation maquillée.

Toute exposition à découvert est à éviter vu les variations d'atmosphère générées par le public. Celui-ci dégage une humidité, une température ainsi qu'une poussière accrue. La proximité des objets par rapport au public pose également un problème de sécurité puisque ce public touche, respire et se déplace. A l'intérieur des vitrines on peut créer une atmosphère semblable à celle des lieux de stockage, c'est à dire d'une température régulière de 18° et d'une humidité relative de 50-55%.

Afin d'empêcher que des méthodes d'exposition ne causent aux objets des tensions ou des trous formés par des épingles, toute exposition devrait être montée en collaboration étroite entre le conservateur, le spécialiste en conservation et le décorateur.

Ne jamais employer d'aérosols pour nettoyer ou polir. Afin d'éviter l'électricité statique, le verre des vitrines sera nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et jamais poli avec un chiffon sec.

Considérations pour l'avenir

De nouvelles techniques de recherche continuent à se développer et pourraient apporter de nouvelles méthodes de connaissances dans la mesure où les composants n'ont pas été dénaturés par un nettoyage trop rigoureux ou par une trop longue exposition.

Pour des raisons déontologiques et scientifiques, le mot d'ordre est "*Ne pas toucher*" indûment aux objets acceptés dans les collections des musées afin de ne pas réduire leur valeur de documents historiques.

Toutefois, l'intérêt suscité par une exposition attrayante attire l'attention sur le besoin de sauver des collections

de costumes que ce soit à l'aide de fonds publics ou privés.

Des compromis sont donc inévitables.

Une coopération constante entre les conservateurs, les spécialistes en conservation, les décorateurs d'exposition et les scientifiques permettra de rendre les collections de costumes accessibles au public dans les meilleures conditions.

Bibliographie sélective

ICOM, Code de déontologie professionnelle, 1987.

Nordiska Museet, Stockholm. The Boundaries of Antiquarian and of Technical responsibilities in Conservation, 1982.

Le conservateur-restaurateur : une définition de la profession, *Nouvelles de l'ICOM*, vol. 39, n° 1, 1986.

Costume Society of America. Annual Meeting 1987, Resolution encouraging the Prohibition of wearing Objects intended for Preservation.

BLACKSHAW, Susan & DANIELS, Vincent. Selecting Safe Materials for Use in the Display and Storage of Antiquities. ICOM, 5th Triennial Meeting, Committee for Conservation, Zagreb, 1978.

FINCH, Karen & PUTNAM, Greta. The Care and Preservation of Textiles. London, Batsford, 1985.

FINCH, Karen. Recording Evidence : the Documentation of Textile Objects in Fifth International Restorer Seminar, Veszprém, Hungary, 29.6-9.7.1987, Budapest, National Centre of Museums, 1985.

KAHLENBERG, Mary. Collecting Considerations. in Textile Conservation Symposium in Honor of Pat Reeves, Los Angeles County Museum of Art, 1986.

KUHN, Hermann. Conservation and Restoration of Works of Art and Antiquities. vol. 1, London, Butterworth, 1986.

OSTERGARD, Else. Bevaring af Gamle Tekstiler. [Kobenhavn], Nationalmuseet, 1978.

(Museumstekniske studier, 2).

O'STOY, Keith. Approaches to Pest Management in Museums. Washington D.C., Conservation Analytical Laboratory, Smithsonian Institution, 1985 (gratuitement sur demande).

PERSEGATO, Francesco (Editor). Conservation and Restoration of Textiles. International Conference, Como, 1980.

SYKAS, Philip. Care or Wearing ? *Museums Journal*, London, vol. 87, n° 3, décembre 1987.

SYKAS, Philip. Storage Furniture. In Preparation for Platt Hall. Manchester.

THOMSON, Garry. The Museum Environment. 2nd ed. London, Butterworth, in association with the International Institute for Conservation and Artistic Works, 1986. (Butterworth series in conservation and museology).